



**CONDITIONS GENERALES DE VENTES
EN DATE DU 01/05/2020.**

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions de mise à disposition et d'utilisation des Services de **NEDY**.

Les conditions générales de ventes peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis, par **NEDY**, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de la commande par le CLIENT.

Elles forment un contrat (ci-après le « Contrat ») conclu entre **NDYFRANCE**, société domiciliée 101 allée Ernest Girard, 42153 RIORGES, et inscrite au RCS de Roanne au numéro 878 003 185 (ci-après dénommée « **Nedy** ») et toute personne physique ou morale, consommateur ou professionnel, de droit privé ou de droit public, le **CLIENT** et **NEDY** étant individuellement ou conjointement dénommé la ou les « Partie(s) ».

SOMMAIRE / ANNEXE

ARTICLE 1 : DEFINITIONS
ARTICLE 2 : OBJET
ARTICLE 3 : LES PRODUITS / LES SERVICES.....
ARTICLE 4 : CONDITIONS PARTICULIÈRES LIÉES AU NOM DE DOMAINE
ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉS DU CLIENT
ARTICLE 6 : RESPONSABILITÉS DE NEDY.....
ARTICLE 7 : DURÉE, RÉSILIATION DE CONTRAT.....
ARTICLE 8 : CONDITION PARTICULIÈRE
ARTICLE 9 : ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE
ARTICLE 10 : SUPPORT NEDY

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

- Est appelé "**REVENDEUR**", la société NDY FRANCE, ci-après dénommée "**NEDY**".
- Est appelé "**HEBERGEUR**", l'entreprise gérant les serveurs Web et noms de domaine pour NEDY.
- Est appelé "**CLIENT**", la personne physique ou morale portée sur la facture correspondante.
- Est appelé "**INTERNET**", l'ensemble de réseaux interconnectés, situés à travers le monde.
- Est communément appelée "**NETIQUETTE**", l'ensemble des règles d'usage des Utilisateurs d'INTERNET, parmi lesquelles : Ne pas envoyer de courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("junkmail" ou "spam").

Ne pas poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussion, avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes. Respecter les droits d'auteurs.

Ne pas aller à l'encontre de la RFC 185, ne pas tenter de pirater des systèmes informatiques.

- Est appelé "**ESPACE WEB**", un espace de stockage alloué par Nedy à chaque CLIENT.

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles **NEDY** met à disposition de son **CLIENT** ses produits d'hébergement mutualisés et noms de domaine ainsi que le service de création d'un site internet par nos soins.

Toute commande d'un ou de plusieurs produits ou services **NEDY** implique l'acceptation du présent contrat.

Le présent contrat est souscrit pour une période donnée qui est calculée à compter de la mise en ligne du produit ou de l'ouverture en ligne du produit, ou encore l'acceptation du devis et le paiement de l'acompte pour le cadre de la création d'un site internet par nos soins; date précisée sur le contrat relatif à la facture à laquelle il est lié.

Le paiement de la redevance annuelle pour l'hébergement Web et noms de domaines doit parvenir à l'entreprise **NEDY** au plus tard deux semaines avant la fin de chaque annuité (la date de la facture faisant foi).

Le paiement de la redevance mensuelle doit parvenir au plus tard 5 jours avant la date de facture mensuelle.

Tout défaut ou retard de paiement de la part du **CLIENT** entraîne une rupture automatique du présent contrat et des services associés et/ou l'annulation de la création du site internet.

NEDY se réserve le droit de mettre fin au présent contrat à n'importe quel moment et sans préavis, sous réserve de l'envoi d'une lettre recommandée au **CLIENT** (à l'adresse communiquée lors de l'inscription ou celle du devis).

ARTICLE 3 : LES PRODUITS / LES SERVICES

Univers Web

NEDY propose au **CLIENT** l'hébergement sur ses serveurs d'un nom de domaine et sur ses serveurs WEB d'un espace disque associé, moyennant le paiement d'une location dont le coût est fonction du produit choisi par le **CLIENT**.

Le **CLIENT** s'engage pour une durée de 1 an, il est également à noter qu'en cas de mise en place d'un service et/ou réservation d'un nom de domaine, et conformément à l'article L121-20, le délai de rétractation de 7 jours ouvrables n'est pas applicable, étant donné que le service est mis en place dès validation du règlement.

Le **CLIENT** accepte donc que l'exécution de la prestation soit démarrée dès mise en place du pack de services

Le **CLIENT** pourra choisir son nom de domaine (adresse Web), dans la mesure où celui-ci est disponible et dans le respect de la charte de nommage suivant l'extension choisie.

Le **CLIENT** dispose d'une totale liberté quant au contenu publié sur son **ESPACE WEB**, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements en vigueur en France et dans son pays d'origine.

Il est notamment exclu de publier toute forme de contenu associé directement ou indirectement :

- à la pornographie illégale (pédophilie, zoophilie...)
- à des données piratées (copies, cracks, films, musiques)
- à un caractère raciste, racial, haineux, ou encore anti-religieux.

NEDY se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de mettre hors-ligne tout contenu qu'il estimerait non conforme aux lois françaises, internationales ou à la **NETIQUETTE**.

Adresse e-mail

NEDY met à la disposition du **CLIENT** des adresses e-mails, des alias e-mail et des redirections d'e-mails selon la formule choisie par le **CLIENT**.

NEDY se réserve le droit, à tout moment et sans préavis de supprimer une ou l'ensemble des adresses e-mails, alias et redirections, s'il estime que l'usage qui en est fait n'est pas conforme à la **NETIQUETTE**.

Certaines adresses techniques sont réservées pour les gestionnaires de la plateforme d'hébergement de **l'HEBERGEUR**.

Conception de site internet

NEDY propose au **CLIENT** la création de son site internet par notre équipe de développement moyennant un acompte de la moitié de la somme pour que l'équipe de développement puisse travailler dans les meilleures conditions afin d'éviter un désistement quelconque une fois le travail commencé.

Pour ce faire, nos équipes ont besoin d'une charte graphique de la société ou le projet du **CLIENT**, celle-ci est obligatoire, pour que nous puissions commencer le développement.

Une fois le devis accepté et l'acompte versé, nous entamerons les travaux de conception du site internet.

Le client s'engage à fournir tous les éléments demandés dans les délais afin que le site internet puisse être terminer dans les 30 jours maximum.

En cas de non-respect des délais par le client, **NEDY** facturera la somme due pour la conception du site internet et continuera le développement du site internet si le **CLIENT** a opté pour l'option d'hébergement avec la maintenance.

Community Management

NEDY propose au CLIENT la gestion de ses réseaux sociaux, FACEBOOK, INSTAGRAM, et/ou encore LINKEDIN. Le CLIENT s'engage sur une durée d'un an.

Le CLIENT devra fournir de façon hebdomadaire, des photos, images pouvant permettre l'intégration facile sur ses divers réseaux sociaux (sinon les images utilisées seront dans une banque d'image gratuite).

Nous rédigerons des textes en façon des actualités de l'activité du CLIENT, nous programmons également avec le CLIENT des actions publicitaires si besoin (FACEBOOK ADS, INSTAGRAM ADS, ou LINKEDIN ADS) qui seront facturées puisque nous nous occupons de sa mise en place, et sa gestion.

Deux articles seront postés chaque semaine, soit le Lundi & Mercredi, soit le Mardi et le Jeudi afin que le CLIENT puisse augmenter en visibilité rapidement et efficacement.

Il est possible aussi dans le contrat de Community Management, de programmer un jeu concours de façon trimestrielle (permettant le gain d'un produit, d'un abonnement ou encore d'un service), cette option est incluse dans le contrat.

Nous sommes collaborons avec un photographe et un graphiste pour permettre de mener à bien nos actions de Community-Management, ceux-ci seront à la demande du CLIENT et lui seront facturés.

ARTICLE 4 : CONDITIONS PARTICULIÈRES LIÉES AU NOM DE DOMAINE

Les modifications sur nom de domaine pourront être validées uniquement par le propriétaire du nom de domaine.

Lors d'un changement de propriétaire, un formulaire particulier fournit par l'hébergeur de **NEDY**, doit être utilisé.

Cette opération est facturée par les services de **NEDY**.

Si le **CLIENT** enregistre son nom de domaine pour une durée supérieure à 1 an, **NEDY** s'engage à renouveler tacitement le nom de domaine pendant la période achetée par le **CLIENT**, sans frais supplémentaires de nom de domaine pour le **CLIENT**.

Si le **CLIENT** décide de transférer son nom de domaine chez un autre prestataire que **NEDY**, le **CLIENT** accepte la perte de la durée restante de renouvellement tacite de son nom de domaine.

En cas d'absence de règlement et de mise en contentieux, **NEDY** se réserve le droit de récupération de propriété d'un nom de domaine et d'éventuelle mise en vente.

Le **CLIENT** ne pourra, en aucun cas, réclamer à **NEDY** une compensation financière.

La récupération de propriété du nom de domaine par le **CLIENT**, lors d'un règlement amiable, sera facturée au tarif en vigueur de changement de propriétaire.

Si le **CLIENT** transfère son nom de domaine vers les services de **NEDY**, et que le nom de domaine n'est pas aux normes (champ d'un contact invalide, email invalide, mauvais documents kbis, etc.), une prestation de mise aux normes des contacts et des documents relatifs au nom de domaine, au tarif en vigueur, pourra être appliquée à l'ensemble de la facturation de la prestation.

En cas de transfert sortant d'un nom de domaine, le propriétaire du nom de domaine doit envoyer une autorisation de transfert par lettre recommandée A.R. à **NEDY**.

Le **CLIENT** observera un préavis d'un mois pour tout domaine et deux mois pour un nom de domaine en .FR pour toute demande de transfert sortant.

Il doit préciser le nom du registrar demandeur, car le transfert sera validé uniquement pour ce registrar, ainsi que dégager la responsabilité de **NEDY**, après le transfert sortant (une lettre type est disponible sur demande).

Le transfert sera automatiquement refusé en cas de nom de domaine ou forfait impayé, nom de domaine expiré ou expirant pendant le mois en cours et le mois à venir, nom de domaine enregistré ou renouvelé depuis moins de 60 jours règles ICANN), ou lettre AR non conforme.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Le **CLIENT** doit maintenir une adresse e-mail et une adresse postale valide.
Les informations seront mises à jour par e-mail authentifié ou par courrier postal.

Le **CLIENT** s'engage à ne pas pénétrer les systèmes informatiques de **NEDY** ou tenter de le faire.

Le **CLIENT** s'engage à ne jamais effectuer d'actions gênant le fonctionnement général de la plateforme **NEDY**.

NEDY permet à ses **CLIENTS** d'utiliser des technologies côté serveur comme PHP/ MySQL et autres.

NEDY permet à ses **CLIENTS** de pouvoir sauvegarder eux-même via le panel qui leurs est dédié, les fichiers qui sont présents sur leurs site internet, **NEDY** ne pourra être tenu responsable des pertes de fichiers dus à un défaut d'utilisation du **CLIENT**.

Ces scripts utilisent donc des ressources (temps cpu, ram, etc.) des serveurs sur lesquels ils sont exécutés.

Ces scripts doivent utiliser des ressources tolérables du serveur. Le principe de l'hébergement mutualisé est le partage des ressources.

Chaque pack d'hébergement utilisant ces technologies ne doit pas dépasser plus de 5% de l'indice référent des ressources du système par période de 10 secondes. Cet indice évolue en permanence suivant l'avancement des technologies serveurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir l'indice référent en cours. Nos prestations n'incluent pas de limite de données transférées, en aucun cas.

Malgré tout, et dans le cadre du respect de l'ensemble des utilisateurs de la plateforme d'hébergement mutualisée, un site Internet dépassant plus de 10% d'utilisation du nombre de hits maximum par secondes alloués par le serveur, pourra être limité, ou même suspendu.

Un site Internet résultant de principes de spoof de bande passante ou de spoof de ressources CPU pourra être également limité, suspendu, voir définitivement suspendu.

NEDY se réserve également le droit, à tout moment, quel qu'en soit le motif et sans aucune justification, de limiter ou suspendre immédiatement un hébergement responsable de la détérioration de la qualité de service de l'ensemble de la plateforme d'hébergement.

Dans la plupart des cas, **NEDY** essaiera de prévenir au préalable le **CLIENT**, sauf si un blocage immédiat est obligatoire pour maintenir un service de qualité. Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du serveur ou le matériel.

L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte client.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITES DE NEDY

Contenu

NEDY n'exerce pas de contrôle sur le contenu émis par le **CLIENT**, que ce soit à travers son ESPACEWEB ou les courriers qu'il serait amené à envoyer.

En aucun cas **NEDY** ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait :

- d'informations, de sons, d'images, de textes et de tout document multimédia contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur son ESPACEWEB par le **CLIENT**.
- de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur l'ESPACEWEB du **CLIENT**.

Accessibilité

Du fait des caractéristiques et limites de l'INTERNET, que le **CLIENT** déclare connaître, **NEDY** ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites, dans le monde ou de ralentissements, des difficultés d'accès au site du **CLIENT**.

NEDY ne peut pas non plus être tenu responsable du non acheminement de courriers électroniques, articles de forum de discussion, du fait des mêmes limitations et caractéristiques de l'INTERNET.

NEDY se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration sans droit à des indemnités.

Cependant, **NEDY** s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

Sécurité

La responsabilité de **NEDY** ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'ESPACE WEB du **CLIENT** ou pour un piratage des boîtes aux lettres du **CLIENT** et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par l'HEBERGEUR.

Déni de garanties

Le service de **NEDY** est fourni sur une base de disponibilité. **NEDY** dément spécifiquement n'importe quelle autre garantie, y compris n'importe quelle garantie de valeur marchande ou de forme physique pour un but particulier. En aucun cas **NEDY** ne sera responsable des dommages consécutifs, indirects, spéciaux ou fortuits.

Même si **NEDY** a été informé par le **CLIENT** de la possibilité d'une telle perte ou dommages potentiels. Si le service de **NEDY** au **CLIENT** était perturbé ou en défaut de fonctionnement pour toutes raisons, **NEDY** est non responsable pour la perte de revenus due à une interruption de service.

Force majeure

NEDY ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence.

Cependant si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

Indemnité

Le **CLIENT** convient de défendre, garantir et tenir **NEDY** innocent contre toute perte, dommage ou réclamation, (y compris mandataire honoraire) relié à l'usage de ce produit fournit par **NEDY** au **CLIENT** sous cet accord, y compris mais non limité à : fausse publicité, responsabilité réclamée pour produit ou service vendu par le **CLIENT**, "copyright" ou marque déposée, interruption ou défaut du fonctionnement du service ou pour tout contenu soumis par le **CLIENT**.

ARTICLE 7 : DUREE ET RESILIATION DU CONTRAT

Tout défaut ou retard de paiement de la part du **CLIENT** entraîne une rupture automatique du présent contrat.

Le **CLIENT** ne peut résilier son abonnement qu'à partir du moment où ce dernier est réglé dans son intégralité.

Pour l'achat d'un plan d'hébergement le contrat est d'une durée d'un an, mais le client peut choisir de payer mensuellement, et qui prend effet à compter de la date de mise en service du compte. Le contrat est résiliable par le **CLIENT** à l'échéance du terme.

La notification de la résiliation doit être adressée par courrier recommandé un mois avant la date anniversaire de l'échéance et doit spécifier le nom du **CLIENT**, et le nom de domaine du compte.

La périodicité du paiement des abonnements est annuelle, en début de période. **NEDY** ne rembourse en aucun cas les mois de non-utilisation du forfait par le **CLIENT**.

En cas de mise en contentieux, entraînant la suspension de la prestation d'hébergement, la réactivation du forfait d'hébergement sera facturée au tarif en vigueur, en sus du règlement dû.

NEDY se réserve le droit de suppression complète des données d'un forfait d'hébergement impayé. Il est également à noter qu'en cas de mise en place d'un service et/ou réservation d'un nom de domaine, et conformément à l'article L121- 20, le délai de rétractation de 7 jours ouvrables n'est pas applicable, étant donné que le service est mis en place dès validation du règlement.

Le **CLIENT** accepte donc que l'exécution de la prestation soit démarrée dès mise en place du pack de services.

ARTICLE 8 : CONDITIONS PARTICULIERES

En cas d'achat de nom de domaine via le compte de **NEDY** pour le **CLIENT**, l'HEBERGEUR sera inscrit comme contact technique et comptable et **NEDY** sera inscrit comme administrateur de l'hébergement.

Si **NEDY** n'assure pas de service d'hébergement sur ledit nom de domaine, alors le client pourra modifier également le contact technique.

En cas de transfert (gestion du nom de domaine par une autre entreprise que **NEDY**), le **CLIENT** s'engage à inscrire l'HEBERGEUR de **NEDY** comme contact technique dans les informations du nom de domaine.

Faute de quoi, **NEDY** ne pourrait être tenu responsable de la non-mise à jour d'informations nécessaires au bon fonctionnement dudit nom de domaine.

Ces droits seront restitués à la fin du présent contrat.

À cause des conditions particulières liées à l'enregistrement et au maintien d'un nom de domaine, chaque contrat d'hébergement est conclu pour une période d'engagement d'un an minimum, qui se renouvelle d'un an minimum à expiration du précédent engagement.

Dans le cas d'un contrat d'hébergement bénéficiant d'une facilité de paiement pour le client (mensualisé, trimestrialisé, ou semestrialisé), le **CLIENT** s'engage à verser à **NEDY**, 5 jours avant l'échéance de la facture, un virement des sommes dues avant que celui-ci soit notifié comme impayé et les services suspendus.

Tout virement non reçu dans les délais, donnera lieu à une suspension immédiate des services, ainsi qu'à la suspension définitive de la facilité de paiement. Les échéances restantes de l'engagement (soit jusqu'à la fin de l'engagement annualisé) seront dues.

ARTICLE 9 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les prix des loyers et prestations proposés sont ceux mentionnés sur le bon de commande, proposition commerciale, contrat ou facturation. Ils s'entendent toutes taxes comprises (TTC) et sont payables d'avance en euros pour une période annuelle.

NEDY pourra modifier ses prix à tout moment sans préavis. Le prix des prestations payées d'avance est garanti pour la période concernée. **NEDY** se réserve le droit de répercuter sans délai toute nouvelle taxe ou toute augmentation du taux des taxes existantes.

ARTICLE 10 : SUPPORT NEDY (COMMERCIAL - TECHNIQUE)

L'équipe **NEDY** est en charge de gérer les incidents rencontrés dans le cadre des Services et de fournir au **CLIENT**, sur simple demande, des informations concernant les conditions et caractéristiques des services mais aussi de gérer les problèmes liés à la facturation des services (impayés, questions commerciales).

Notre support est disponible uniquement en français.

Notre équipe commerciale vous réponds par mail à contact@nedy.fr du Lundi au Vendredi de 9h30 à 16h30.

Afin de maintenir une continuité de service, notre équipe technique vous réponds par mail à support@nedy.fr du Lundi au Samedi de 9h00 à 17h30.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés prochainement en raison des raisons sanitaires actuelles liées au COVID-19.